



CEGEPRIM BH2

BARRIÈRE ANTI-REMONTÉES D'HUMIDITÉ

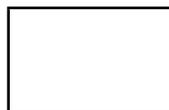
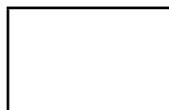
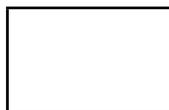
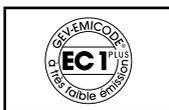
- Spécial dallage sur terre-plein
- Intérieur / extérieur
- Bon pouvoir de pénétration
- Résiste à la contrepression
- Conforme aux exigences du NF DTU 53.12

DONNÉES TECHNIQUES

TEMPS OUVERT : 30 à 40 min à +20°C

TEMPS DE SÉCHAGE : env. 24 h

CONSOMMATION : minimum 700 ou 800 g/m² selon la méthode de finition



DESCRIPTION

Barrière anti-remontées d'humidité époxy bicomposant sans solvant avec finition sablée ou finition avec primaire d'adhérence **CEGEPRIM SBH** (hors Avis Technique).

DESTINATION

SOL INTÉRIEUR en locaux P3/P4/P4S
SOL EXTÉRIEUR (hors Avis Technique)

- Primaire d'imprégnation des supports à base ciment très poreux
- Barrière anti-remontées d'humidité :
- avant ragréage P3 ou P4/P4S sur dallage sur terre-plein ou dalle portée devant recevoir un revêtement de sol souple (PVC, Linoléum, Caoutchouc), un parquet, une peinture.
- avant parquet en direct (hors Avis Technique)
- avant carrelage en direct

Important : Il ne s'agit ni d'un procédé de couvage ni d'un procédé d'étanchéité. Ce système ne permet pas de résister à la fissuration mais permet de conserver l'adhérence de l'enduit de ragréage ou du mortier-colle mis en oeuvre par-dessus.

CARACTÉRISTIQUES

- Couleur du mélange : ambré
- Densité du mélange : environ 1,1
- À très faibles émissions de C.O.V. (composés organiques volatils) : classé A+ et EC1^{PLUS}

SUPPORTS INTÉRIEURS

CEGEPRIM BH2 peut être utilisé sur les différents supports du bâtiment :

NEUF

- Dallage sur terre plein armé
- Dalle béton
- Chape ciment

RÉNOVATION

- Ancien carrelage, tomette ...

Supports à exclure : chape anhydrite, sols chauffants

MISE EN ŒUVRE

Conditions de travail

Température ambiante : +10°C à +30°C

Hygrométrie de l'air : ≤ 80 % HR

Les conditions hygrométriques du local ne doivent pas provoquer de risques de condensation.

Il est conseillé de stocker avant emploi les pots de **CEGEPRIM BH2** dans un local entre +15°C et +30°C.

Préparation du support

Le support doit être conforme aux textes en vigueur CPT - Normes DTU Guide de rénovation du CSTB.

Le support doit être plan, sain, solide, stable, propre (exempt de produits gras, de cire et de produit de cure) parfaitement dépoli et âgé au minimum de 28 jours. Il peut être humide (mat en surface) mais non ruisselant.

NEUF

Les supports béton doivent être grenillés ou poncés (pour les petites surfaces). Les chapes doivent être poncées.

RÉNOVATION

- Après dépose du revêtement, le support doit être remis à nu : éliminer en totalité les ragréages, traces de colle, peintures de sol et mortiers-collés en réalisant un grenillage ou un rabotage selon les exigences du chantier.
- Ancien carrelage conservé : vérifier l'adhérence des carreaux, les sceller à nouveau si nécessaire, nettoyer leur surface par lessivage sodé suivi d'un rinçage à l'eau claire, laisser sécher, dépolir la surface avec une ponceuse et dépoussiérer soigneusement.

Traitement des fissures et joints de fractionnement :

- Fissures : les ouvrir en V à l'aide d'une meule à tronçonner et les dépoussiérer.
- Joints de fractionnement : les nettoyer et les dépoussiérer.

Puis les combler avec **CEGEPRIM BH2** sablé en surface avec **CEGESABLE**.

Rattrapage ponctuel de planimétrie pour le reprofilage des flaches :

Appliquer le mélange **CEGEPRIM BH2** (1 part) + sable (1 part).



Préparation du produit

Verser dans le grand bidon contenant la résine (produit transparent) la totalité du durcisseur (couleur orangée).

Mélanger soigneusement les deux produits avec un malaxeur à vitesse lente (200 tr/min) jusqu'à obtention d'un mélange homogène de couleur uniforme.

Durée du malaxage : 2 à 3 min

Application du primaire

1/ Méthode en 2 passes finition sablée (méthode à utiliser quand le ragréage doit recevoir une peinture ou un parquet et pour un collage direct de parquet) (hors Avis Technique)

- Appliquer immédiatement après mélange, la première couche de 400 g/m² minimum* avec une spatule crantée de type TKB B2 de façon régulière pour obtenir une couche continue dépourvue d'aspérités.

* Attention cette consommation sera plus importante si le support présente un état de surface irrégulier.

- Le lendemain (après réticulation de la première couche), appliquer la seconde couche de 300 g/m² avec la spatule crantée TKB B2.

- Pour permettre l'ancrage mécanique de l'enduit de ragréage, du mortier-colle ou de la colle à parquet, répartir à refus sur la seconde couche fraîche le sable **CEGESABLE** (sable siliceux lavé séché de granulométrie 0-1 mm). La surface du sable doit conserver sa couleur d'origine.

- Le sablage peut être réalisé soit au fur et à mesure de l'application de la résine, soit sur la totalité de la surface en utilisant des chaussures cloutées pour circuler sur la résine fraîche.

Après 24h minimum, balayer l'excédent de sable avec un balai droit puis procéder à une aspiration industrielle.

2/ Méthode en une passe + CEGEPHIM SBH (hors Avis Technique)

Appliquer immédiatement après mélange, une couche de CEGEPHIM BH2 de 800 g/m²* minimum avec une spatule crantée de type TKB C1 ou à dents carrées 4 x 4 x 4 mm de façon régulière pour obtenir une couche continue.

*Attention cette consommation sera plus importante si le support présente un état de surface irrégulier.

Pour permettre l'ancrage mécanique de l'enduit de ragréage ou du mortier-colle, appliquer le lendemain sur la résine le promoteur d'adhérence **CEGEPHIM SBH** appliqué au rouleau (ne pas appliquer si la couche de **CEGEPHIM BH2** est encore poissante à la marche)

Données techniques

- Durée pratique d'utilisation :

- 2 h à +10°C
- 30 à 40 min à +20°C
- 15 à 20 min à +30°C

Ce temps est raccourci à des températures plus élevées et allongé par des températures plus basses.

- Délai de recouvrabilité par le CEGEPHIM SBH :

- minimum 24 h à +10°C
- minimum 12 h à +23°C
- minimum 6 h à +30°C

- Délai d'attente avant ragréage ou carrelage :

- minimum 24 h avec méthode 2 passes finition sablée
- minimum 2 h à 23°C avec méthode 1 passe finition **CEGEPHIM SBH**

Respecter les temps de séchage du ragréage indiqués pour chaque revêtement mis en œuvre.

- Délai d'attente avant pose de parquet en direct : 48h après la mise en œuvre de la résine avec une colle polyuréthane de gamme Sika Adheflex.

Coller les carreaux avec un mortier-colle C2 ou C2S1 de la gamme CEGECOL.

Ragréer avec un enduit de ragréage autolissant P3 de la gamme CEGECOL et avec les ragréages classés P4/P4S en locaux P4/P4S ou P3 considéré à risques particuliers dans les DPM.

NETTOYAGE

Taches et outils (immédiatement après emploi) : à l'eau claire

CONSUMMATION INDICATIVE

En 2 passes :

CEGEPHIM BH2 : minimum 700 g/m²

CEGESABLE : sablage : 3,5 à 4 kg/m² (après aspiration du surplus)

En 1 passe :

minimum 800 g/m²

CEGEPHIM SBH : minimum 100 g/m²

CONDITIONNEMENTS

Kit de 20 kg contenant :

- 1 bidon métallique de 14,8 kg : résine
- 1 bidon métallique de 5,2 kg : durcisseur

CEGESABLE : sac de 25 kg

CEGEPHIM SBH : seau rectangulaire de 5 kg

CONSERVATION ET STOCKAGE

2 ans dans son emballage d'origine, non ouvert et stocké entre +10°C et +30°C.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour connaître les précautions d'emploi, de stockage et d'élimination du produit, consulter la Fiche de Données de Sécurité la plus récente, disponible sur le site www.cegecol.com.

Mentions légales :

Les informations contenues dans la présente fiche technique, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de changer les propriétés de ses produits. Nos services sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos Conditions générales de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande. SIKA FRANCE S.A.S - 84, rue Edouard Vaillant - 93350 Le Bourget. Pour plus de renseignements, merci de contacter notre service technique 01 49 92 80 00.